

Réf: Dossier N° 075547

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EPEL-CI »

Siège social Abidjan, Abobo, PK18, Lot 61, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EPEL-CI »

Objet :

- PLOMBERIE GENERALE
- ELECTRICITE GENERALE
- CLIMATISATION BATIMENT-INDUSTRIEL
- TOUT TRAVAUX DE BATIMENT
- INFORMATIQUE
- REHABILITATION EN BATIMENT
- VENTE DE MATERIEL DE PLOMBERIE ET ELECTRICITE
- PRESTATION DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, PK18, Lot 61, Ilot 7

Dirigeant(s) : M OUATTARA PEFOUNGODJOMON DRAMANE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00433 du 07/02/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04164/GTCA/RC/2022 du 07/02/2022

